



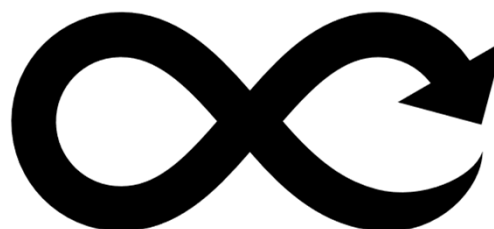
**RAPPEL REGLEMENTATION FEDERALE
QUESTIONNAIRE & CERTIFICAT MEDICAL
2023 - 2024**

SUITE A LA LOI SUR LE SPORT DU 2 MARS 2022

REGLEMENTATION FEDERALE EFFECTIVE DEPUIS LA SAISON 2022 - 2023

AUCUN CHANGEMENT POUR LA SAISON 2023 - 2024

CAS POUR LES LICENCIÉS MINEURS



Pas de changement par rapport aux années précédentes

Le mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale doivent remplir l'attestation de réponses négatives à l'ensemble des rubriques du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur à chaque saison (nouvelle licence ou renouvellement de licence)



[Questionnaire relatif à l'Etat de Santé du sportif mineur](#)



[Attestation pour mineur](#)

PROCEDURES POUR LES CLUBS

Cas pour les licenciés majeurs

— 18 ans à 30 ans – La règle



À 18 ans ou pour la prise d'une première licence en tant que majeur, **le licencié doit fournir un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo** ou de la discipline concernée de moins d'un an. Pour renouveler sa licence, il devra remplir l'attestation de réponses négatives à l'ensemble des rubriques du questionnaire médical



[Questionnaire relatif à l'Etat de Santé du sportif majeur](#)



[Attestation pour majeur](#)

18 ans – 30 ans – Cas concrets

J'ai 17 ans, au moment de ma prise de licence en septembre 2023, j'ai déjà été licencié les années précédentes, mais j'aurai 18 ans avant le 31 août 2024

»» Certificat médical

J'ai 18 ans au moment de ma prise de licence, je n'ai jamais été licencié

»» Certificat médical

J'ai 25 ans je prends pour la première fois une licence à la fédération

»» Certificat médical

J'ai 20 ans, j'ai déjà été licencié à la fédération lorsque j'étais majeur et je souhaite renouveler ma licence »

»» Questionnaire

J'ai 28 ans, j'ai déjà été licencié à la fédération lorsque j'étais majeur, et je souhaite renouveler ma licence »

»» Questionnaire

J'ai 29 ans, au moment de ma prise de licence en septembre 2023, j'ai déjà été licencié les années précédentes, mais j'aurai 30 ans avant le 31 août 2024

»» Certificat médical

+ 30 ans – La règle



Dès l'année de ses 30 ans, **le licencié devra fournir un CACI (accompagné si possible d'un ECG*) pour obtenir sa licence**. Le licencié devra présenter un CACI pour obtenir sa licence tous les 5 ans (à 35, 40, 45 ans etc.). Chaque année où le certificat médical ne sera pas nécessaire, il lui sera demandé de remplir l'attestation de réponses négatives à l'ensemble des rubriques du questionnaire médical*.

L'ECG ne peut être exigé par les clubs. Il s'agit d'une recommandation de la commission médicale fédérale

*ECG : Électrocardiogramme



[Questionnaire relatif à l'Etat de Santé du sportif majeur](#)



[Attestation pour majeur](#)

+ 30 ans – Cas concrets

J'ai 29 ans, au moment de ma prise de licence en septembre 2023, j'ai déjà été licencié les années précédentes, mais j'aurai 30 ans avant le 31 août 2024

»» Certificat médical

J'ai 35 ans au moment de ma prise de licence, je n'ai jamais été licencié

»» Certificat médical

J'ai 35 ans, au moment de ma prise de licence en septembre 2023, j'ai déjà été licencié les années précédentes

»» Certificat médical

J'ai 47 ans, j'ai déjà été licencié à la fédération et je souhaite renouveler ma licence

»» Questionnaire

J'ai 49 ans, je suis né le 10 septembre 1974, j'ai déjà été licencié à la fédération et je souhaite renouveler ma licence (j'aurai 50 ans après le 31 août 2024)

»» Questionnaire

J'ai 53 ans, j'ai déjà été licencié à la fédération en tant que majeur, il y a 20 ans et je souhaite renouveler ma licence

»» Questionnaire

J'ai 60 ans, au moment de ma prise de licence en septembre 2023, j'ai déjà été licencié les années précédentes

»» Certificat médical

GENERALITES POUR LES CLUBS

Certificat et prise de licence

— Précisions : Questionnaire médical

Lorsque le questionnaire médical est de vigueur selon les différents cas, le club n'a pas besoin de demander un Certificat médical d'Absence de Contre Indication à la discipline pratiquée (CACI).

La démarche de prise de licence digitalisée via l'envoi du formulaire mail par le club, l'espace licencié ou le site internet allège la procédure pour les clubs, car c'est le représentant légal du mineur ou la personne majeure qui valide sa procédure règlementaire médicale directement en ligne.

Le club doit veiller à donner en « main propre » **le questionnaire médical et l'attestation** au représentant légal ou à la personne majeure si la procédure de prise de licence se fait **physiquement** au club.

Le club ne doit pas réceptionner le questionnaire médical rempli pour valider la licence (secret médical) mais doit être en possession de l'attestation relative au questionnaire signée par la ou les personnes exerçant l'autorité parentale (si mineur) ou par la personne majeure.

Dans l'éventualité d'une non-présentation de l'attestation, conséquence d'une réponse positive aux différents questionnaires médicaux (mineur ou majeur), un certificat médical d'absence de contre indication datant de moins de 6 mois devra être produit et fourni au club pour valider la licence.

PROCEDURES EXTRANET LICENCE / CERTIFICAT

Espace club - Espace licencié - Formulaire mail

CERTIFICAT MEDICAL – TYPE D'INTITULE

Certificat médical
 Le certificat médical pourra être modifié une fois la demande de licence enregistrée dans le panier

Non défini

Non défini en compétition (2020/2021)

Questionnaire

Sportif

Sportif en compétition

Non pratiquant

[Cliquez sur la notice d'assurance](#)

Oui Non

Questionnaire
 =
 Sportif en compétition

Questionnaire : personnes soumises au questionnaire médical annuel (mineur ou majeurs), selon les cas qui seront exposés ci-après. Cette valence permet au licencié d'obtenir une licence qui permet de participer à l'ensemble des activités fédérales (compétitions sportives, loisirs, animations,...) ainsi qu'aux activités du club.

Non-pratiquant : personnes licenciées qui ne pratiquent pas la ou les disciplines, ni au sein du club ni aux activités fédérales. Exemple d'un dirigeant de club non-pratiquant

Sportif en compétition : personnes soumises selon les cas qui seront exposés ci-après, à la délivrance d'un Certificat médical d'Absence de Contre Indication à la discipline pratiquée en compétition (CACI). Cette valence de la licence permet de participer à l'ensemble des activités fédérales (compétitions sportives, loisirs, animations,...) ainsi qu'aux activités du club

Sportif : personnes soumises selon les cas exposés ci-après, à la délivrance d'un Certificat médical d'Absence de Contre Indication à la discipline pratiquée mais dans le cas où le médecin n'autorise qu'une pratique en club. La pratique en compétition est proscrite au licencié. A ce titre, la personne ne pourra pas s'inscrire à une compétition ou à des évènements de grades (passage de grades, Test Efficacité en Combats,...)

En fonction des âges et des antériorités concernant un renouvellement, le système informatique fédéral adapte automatiquement les possibilités de choix relatif au certificat

EXEMPLE PROCEDURE DIGITALE PAR LE LICENCIÉ OU SON REPRESENTANT LEGAL

Licence mineur ou majeur

Prise de licence sur le site internet France Judo



Possibilité de choisir son club et son dojo
Saisie des informations par le licencié



Envoi du formulaire de licence mail par le club



Saisie des informations par le licencié dans le cadre d'une nouvelle licence ou d'un renouvellement



Renouvellement de sa licence via l'espace licencié



Possibilité de choisir son club et son dojo
Saisie des informations par le licencié



Validation du certificat médical selon les cas
- CACI ou Questionnaire (majeur ou mineur) –

La saisie par le licencié ou son représentant légal vaut acceptation et validation du licencié qu'il est en règle



Transmission dans le panier du club concerné pour validation de la licence par le club

EXEMPLE PROCEDURE DIGITALE PAR LE CLUB -

Licence mineur ou majeur



Prise de contact en présentiel au club
Possibilité d'envoyer le formulaire PAT



Encourager la prise de licence digitale par le licencié ou par son représentant légal

Mineur

Remise du questionnaire médical et de l'attestation relative à l'état de santé

Remise de l'attestation signée relative au questionnaire médical par le représentant légal

Saisie des informations par le club
Validation de la licence :
Questionnaire

Majeur

Remise du questionnaire médical ou demande d'un certificat selon les cas

Remise de l'attestation signée relative au questionnaire médical / remise d'un certificat médical au club (selon les cas)

Saisie des informations par le club
Validation de la licence :
Questionnaire / Sportif en compétition / Sportif



Le club souhaite saisir les informations lui-même par l'intermédiaire de son espace club

Mineur

Remise du questionnaire médical et de l'attestation relative à l'état de santé

Remise de l'attestation signée relative au questionnaire médical par le représentant légal

Saisie des informations par le club
Validation de la licence :
Questionnaire

Majeur

Remise du questionnaire médical ou demande d'un certificat selon les cas

Remise de l'attestation signée relative au questionnaire médical / remise d'un certificat médical au club (selon les cas)

Saisie des informations par le club
Validation de la licence :
Questionnaire / Sportif en compétition / Sportif